

C. PCT 1678

Le 7 janvier 2025

Madame,
Monsieur,

Modifications de la publication des données bibliographiques sur la page de couverture des demandes internationales

La présente circulaire est adressée à votre office en sa qualité d'office récepteur, d'administration chargée de la recherche internationale, d'administration chargée de l'examen préliminaire international, d'administration indiquée pour la recherche internationale supplémentaire ou d'office désigné ou élu en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) aux fins de la consultation prévue à l'instruction 406.c) des Instructions administratives du PCT. Elle est également adressée à certaines organisations non gouvernementales représentant les utilisateurs du système du PCT.

La présente circulaire est envoyée à des fins de consultation concernant des propositions de modification de la publication des adresses en caractères non latins sur la page de couverture des demandes internationales. Conformément à la règle 4.16 du règlement d'exécution du PCT, les déposants, inventeurs et mandataires sont tenus de fournir une translittération en caractères latins ou une traduction en anglais des noms et adresses écrits en caractères non latins dans le formulaire de requête selon le PCT. De plus, tout nom de pays écrit en caractères non latins doit également être fourni en anglais. Cette exigence s'applique non seulement aux données figurant dans le formulaire de requête, mais aussi à tout changement demandé en vertu de la règle 92*bis* du règlement d'exécution du PCT concernant le nom et l'adresse des déposants, inventeurs et mandataires écrits en caractères non latins.

/...

À l'heure actuelle, le nom des déposants, inventeurs et mandataires écrit en caractères autres qu'en caractères latins est indiqué également en caractères latins sur la page de couverture de la publication internationale. En outre, la translittération ou la traduction d'une partie des adresses fournies pour les déposants, les inventeurs et les mandataires en caractères non latins est également publiée sur la page de couverture. Les données concernées sont toutefois limitées à des éléments particuliers, par exemple :

- dans les publications en chinois et en coréen, seul le nom de la province (ou le nom de l'État pour les adresses aux États-Unis d'Amérique ou le nom de la ville pour les autres adresses en dehors de la République populaire de Chine) est également indiqué en caractères latins;
- dans les publications en japonais, seul le nom de la préfecture est indiqué en caractères latins;
- dans les publications en russe, seul le nom de la ville est indiqué en caractères latins, etc.

Afin d'accroître l'efficacité et l'automatisation de la publication des demandes internationales dans des langues n'utilisant pas l'alphabet latin, conformément à l'instruction 406.c) des Instructions administratives du PCT, le Directeur général de l'OMPI propose de ne plus inclure de translittération ou de traduction des adresses sur la page de couverture de la demande internationale publiée. Les noms des déposants, inventeurs et mandataires continueront toutefois d'être publiés également en caractères latins. Cette procédure s'applique déjà aux publications internationales en arabe.

Néanmoins, la translittération ou la traduction complète de toutes les données bibliographiques continuera d'être mise à la disposition des offices et du public dans le rapport sur la situation juridique de la demande internationale avec chaque publication internationale. Ce rapport peut être consulté dans PATENTSCOPE sous la première rubrique de l'onglet "document" pour une publication donnée d'une demande internationale. En outre, l'adresse complète en caractères latins sera également mise à disposition dans l'onglet "Données bibliographiques du PCT" de PATENTSCOPE. Les offices et le public continueront donc d'avoir un accès complet aux noms et adresses en caractères latins ainsi qu'aux noms de pays en anglais. L'exemple ci-dessous illustre la manière dont les données sont et seraient présentées dans les différentes configurations de PATENTSCOPE :

Données bibliographiques du PCT Déposants	Rapport sur la situation juridique des demandes internationales	Page de couverture de la brochure actuelle	Page de couverture de la nouvelle brochure
株式会社特許 TOKKYO CORPORATION 東京都千代田区霞が 関五丁目 4 番 3 号 4-3, Kasumigaseki 5-cho me, Chiyoda-ku, Tokyo 1000013 Japan	TOKKYO CORPORATION [JP/JP], 4-3, Kasumigaseki 5-cho me, Chiyoda-ku 1000013 Tokyo (JP)	株式会社特 許 (TOKKYO CORPORATION) [JP/JP]; 〒 1000013 東京都千代 田区霞が関五丁目 4 番 3 号Tokyo (JP).	株式会社特 許 (TOKKYO CORPORATION) [JP/JP]; 〒 1000013 東京都千代 田区霞が関五丁目 4 番 3 号 (JP).

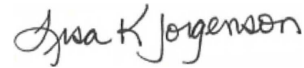
/...

Le Bureau international prévoirait de mettre en œuvre cette modification de la publication des demandes internationales au cours du premier trimestre de 2025.

Observations concernant les propositions de modification de la publication des données bibliographiques sur la page de couverture des demandes internationales

Vous êtes invités à faire part de vos observations ou de toute question concernant les modifications susmentionnées avant le 31 janvier 2025, par courrier électronique à l'adresse suivante : pct.legal@wipo.int.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Lisa Jorgenson
Vice-directrice générale
Secteur des brevets et de la
technologie